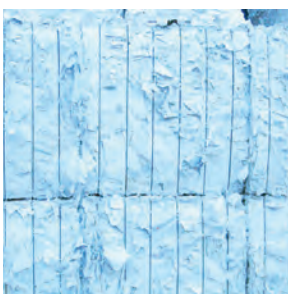
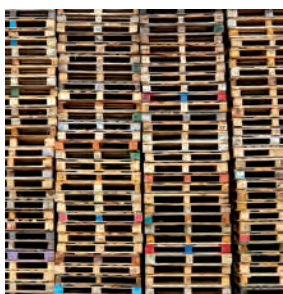
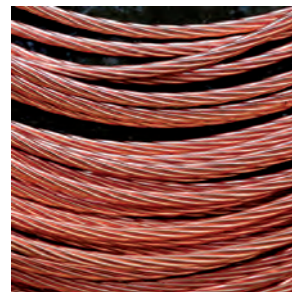


LE MARCHÉ DU RECYCLAGE EN 2016



ENVISAGER LE
DÉCHET COMME LA
RESSOURCE
DE DEMAIN..

les CHIFFRES-CLÉS du RECYCLAGE

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



102 Mt

de matières collectées



8,2 Mrds€

de chiffre d'affaires**

465,1 M€

d'investissements

**CA des prestations
d'enlèvement de déchets de BTP inclus

INDICATEURS SOCIAUX



1 250

entreprises de recyclage, soit

2 160 établissements



26 750 emplois

directs et non délocalisables
créés, dont

87% de CDI

L'Observatoire statistique de
Chiffres 2016



2016 : un vent d'optimisme !

Un vent d'optimisme souffle sur le secteur du recyclage. L'année noire qu'a connu notre secteur en 2015 ne pourrait bientôt être qu'un mauvais souvenir. Si les difficultés rencontrées du fait de la chute du cours des matières ont continué de se faire ressentir sur les trois premiers trimestres de l'année 2016, le dernier trimestre et les perspectives 2017 nous donnent toutes les raisons d'être positifs quant à l'avenir de notre filière. Cette édition des chiffres 2016 est marquée par une première, celle de pouvoir disposer d'un regard comparatif des données régionales. Ces éléments nous permettent

notamment de nouer un dialogue constructif avec la sphère publique en apportant toujours plus de pertinence aux travaux que nous engageons avec elle.

Un record, ensuite, se démarque de nos chiffres annuels avec un volume de tonnes collectées qui dépasse les 100 millions. Cette hausse de 2.2% par rapport à l'année dernière a bénéficié à l'ensemble de nos filières. Les leviers réglementaires, notamment le décret cinq flux et l'extension des consignes de tri, ainsi que des leviers économiques, qui ont permis la reprise de la consommation, sont à l'origine de ces résultats positifs.

Pourtant, le chiffre d'affaires est resté stable du fait de la baisse du coût des matières premières de recyclage. Les filières déchets organiques et cartons sont celles qui témoignent d'une croissance plus importante.

Une diminution du nombre d'établissements est également à noter. Ce constat, qui concerne plus intensément le Grand Nord-Ouest, s'explique par les répercussions de la crise qui sévit depuis juillet 2014, mais également par le phénomène de concentration de nos entreprises.

Malgré tout, notre secteur a vu ses effectifs augmenter de 2.5%, ce qui n'était pas arrivé depuis 2014 ! Nous pouvons être fiers d'assurer ainsi la vocation première de notre métier



Jean-Philippe Carpentier,
Président de FEDEREC

qu'est la création d'emplois non délocalisables dans notre pays. Cette conjoncture difficile n'a pas, non plus, entaché l'énergie de nos entreprises qui ont continué d'investir à hauteur de 465 millions d'euros.

Ensemble, nous devons aller encore plus loin. En amont, en optimisant l'orientation des flux de déchets vers le recyclage plutôt que vers l'enfouissement et l'incinération. En aval, en déployant les débouchés de nos matières. Dans cette dynamique, le programme ORPLAST 2016 s'est révélé un dispositif efficace en soutenant financièrement l'intégration de matières plastiques recyclées.

D'autres vecteurs de développement de notre secteur sont à bâtir, en concertation avec les décideurs publics. Parmi les axes de travail figurent l'instauration d'un certificat CO² venant monétariser les bénéfices environnementaux du recyclage et l'adoption de contraintes réglementaires d'intégration de matières recyclées dans les produits manufacturés. À cette fin, plusieurs mécanismes peuvent être imaginés comme la définition d'un pourcentage précis d'intégration, l'instauration d'un bénéfice fiscal ou encore la mise en place d'un système de bonus/malus.

En confirmant l'amélioration de la fin d'année 2016, les perspectives chiffrées de l'année 2017 sont encourageantes. Cependant, les déclarations de la Chine à l'OMC visant à interdire l'entrée sur son territoire de certaines catégories de matières premières de recyclage et le coût faible des matières premières fossiles nous incitent à rester vigilants sur l'avenir du secteur. Nous serons particulièrement attentifs aux déclarations du Gouvernement en ce sens et mobilisés pour que les objectifs tendant à recycler 100% du plastique et diviser par deux les déchets mis en décharge soient réalisés. Parce que c'est en unissant nos forces que nous y parviendrons, je compte, cette année encore, sur votre engagement à nos côtés !

Supplément *Le marché du recyclage en 2016* du n° 34 de *Recyclage Récupération*
(N° de commission paritaire : 0120 T 86 654)

Éditions Fitamant,
2, rue Félix Le Dantec - cs 62020
29018 quimper cedex

Directeur de la rédaction et
de la publication :
Jacques Fitamant

Directeurs délégués : **Mathieu Fitamant,**
Arthur Fitamant

Assistante de direction :
Caroline Hellégouarch

Mise en page : **Pierre Boillin**

Dépôt légal à parution

PUBLICITÉ

Directeurs de clientèle :

Claire Gauquelin-Ramahefa
claire.ramahefa@fitamant.fr

Tél. : 02 98 98 01 40

Assistante commerciale et marketing :

Sandra Thépaut
sandra.thepaut@fitamant.fr

Tél. : 02 98 98 01 40

Toutes les illustrations reproduites dans nos pages sont la propriété respective et exclusive de leurs auteurs ou de leurs ayants droit.
Crédit photos : FEDEREC/ADEC

Reproduction interdite sans l'autorisation de l'éditeur ou du CFC

Une publication de

Fitamant
ÉDITIONS
ENVIRONNEMENT



IMPRESSION Imprimeries
de Champagne, 52000 Langres.
Imprimerie certifiée Iso 14001 et
Print Environnement.



Imprimé sur papier
PEFC.

**Ce supplément est édité en partenariat
avec FEDEREC**



Par Manuel Burnand,
Directeur Général de
FEDEREC

Un léger courant ascendant

Signe d'une sensible amélioration des conditions de marché des matières premières de recyclage en 2016, le volume de déchets collectés globalement par les professionnels pourrait avoir refranchi, à la hausse, le cap symbolique des 100 millions de tonnes, en dessous duquel il était passé en 2015 (99,7MT).

Le secteur du recyclage est resté sujet d'un mouvement de consolidation qui le restructure depuis de longues années : le nombre d'entreprises (1250) s'est légèrement contracté en 2016. Quant au nombre d'établissements (2 160), il a pâti des difficultés que la profession a traversées en 2015 : certaines entreprises ont dû se résoudre à mettre un terme à l'activité dont la rentabilité s'est avérée insuffisante. Près de 60 % de ces établissements collectent les DND, DIB et les déchets du bâtiment. 34,6 % traitent les ferrailles et 33 % les métaux non ferreux. Les papiers-cartons sont le sujet d'activité de près de 30 % des établissements et les plastiques de 24 % de ceux-ci. En moyenne, chaque établissement traite 2,2 matières destinées au recyclage.

Dans le cadre de l'enquête ayant servi à élaborer ces statistiques, on a demandé aux professionnels d'exprimer leur sentiment sur l'année 2016. Quand il s'agit de juger la tenue globale de l'industrie du recyclage, 58 % des professionnels ont un sentiment positif (56 % jugent l'année « plutôt » bonne) alors que 42 % ont, a contrario, un sentiment négatif, parmi lesquels 38 % qualifie 2016 d'année « plutôt » médiocre. L'appréciation est différente quand on demande aux professionnels d'apprécier 2016 du point de vue de l'entreprise qu'il dirige. 70 % expriment un sentiment globalement positif (65 % juge l'année « plutôt » bonne). 5 % jugent 2016 comme une mauvaise année et 24 % comme une année plutôt médiocre. Pour 2017, 54 % des entreprises envisagent une amélioration de leur chiffre d'affaires, 6 % une régression et 40 % la stabilité.

L'emploi reprend le chemin de la croissance

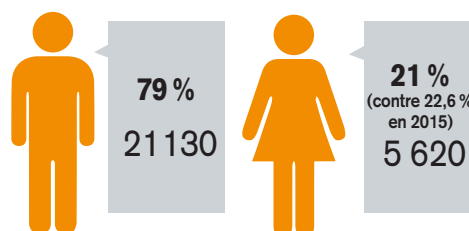
Marqueur des difficultés qu'avaient eu à affronter les entreprises de recyclage en 2015, le nombre d'emplois dans la profession, pour la première fois depuis de longues années, avait reculé. En 2016, la conjoncture s'étant sensiblement améliorée, les effectifs ont à nouveau progressé.

Les entreprises de recyclage, à la fin de 2016, comptaient 26 750 employés, soit 2.5 % de plus qu'à la fin

	Tonnages collectés en 2016 en Kt	Var 2015/2016 (%)
Déchets de chantiers et du bâtiment	39 600	+ 1.5 %
Déchets organiques	30 670	+ 2,3 %
Ferrailles	12 145	+ 4,7 %
Papiers-Cartons	7 234	+ 1,5 %
Bois (hors palettes)	6 050	+ 5,8 %
Verre	2 310	+ 2,4 %
Métaux non ferreux	1 786	+ 3,9 %
Plastiques	902	+ 3 %
Textiles	210	+ 7,7 %
Solvants	137	=
Palettes	900	=
Total	101 944	+ 2.2 %

2015 (26 097), gommant ainsi les effets de la crise de l'année précédente qui avaient provoqué un recul de 1.4 % de ces effectifs.

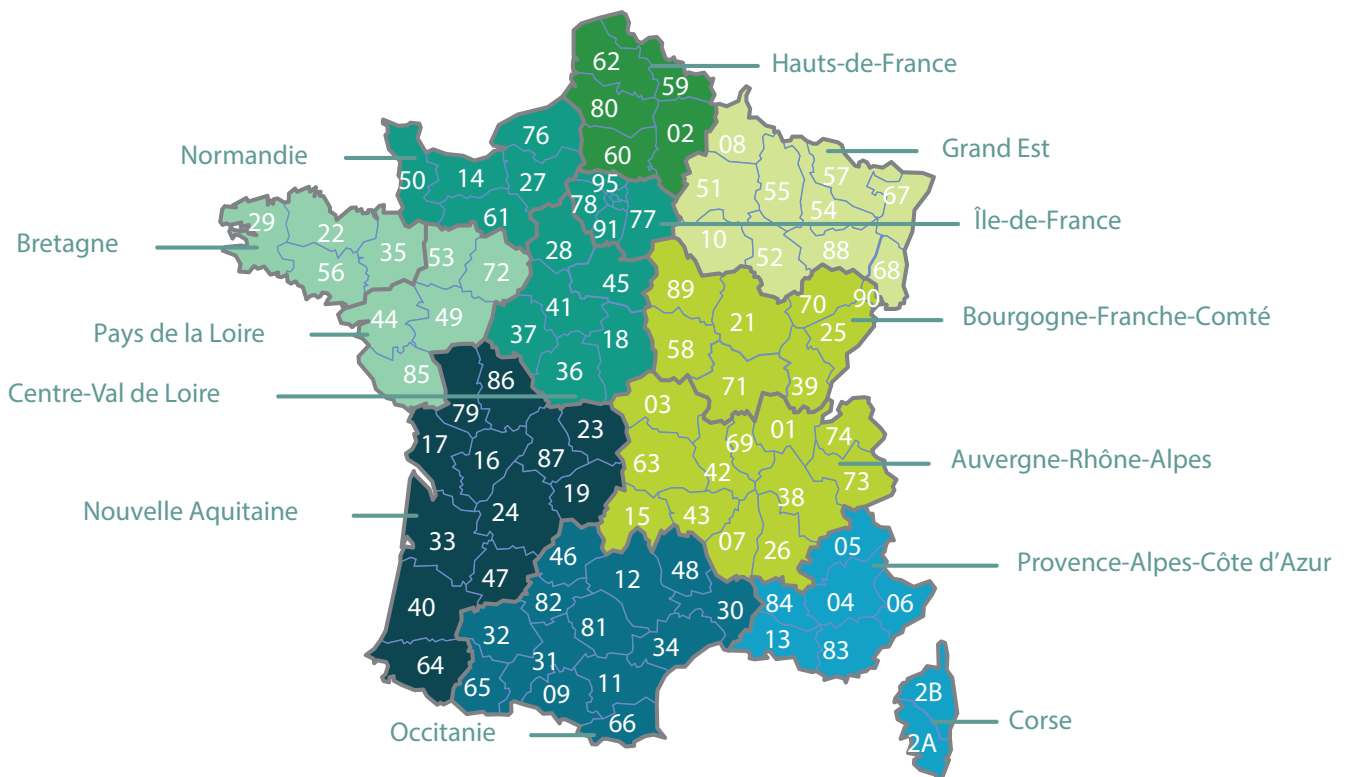
La proportion d'emplois féminins a reculé d'un point en 2016 : les femmes constituent néanmoins plus de 20 % des effectifs de la profession. 14 % des femmes investies dans le secteur du recyclage sont cadres et 22 % agents de maîtrise. Ces chiffres sont proportionnellement plus élevés qu'en ce qui concerne les emplois masculins qui comptent 76 % d'ouvriers et d'employés, 13 % d'agents de maîtrise et 11 % de cadres.



87 % des emplois offerts par le secteur du recyclage le sont en CDI. Les métiers du recyclage nécessitent l'acquisition d'une expérience solide qui ne s'acquiert qu'avec le temps. Les contrats d'insertion représentent 8 % des conditions d'embauches permettant à des personnes disposant de peu de qualifications de se construire progressivement un avenir professionnel. 5 % des effectifs sont embauchés en CDD ou bénéficient de contrats en alternance.

FEDEREC est installée dans sa nouvelle structure régionale

Un long travail de préparation a été nécessaire pour adapter la structure régionale de FEDEREC aux évolutions liées au redécoupage territorial de la France au titre de la loi NOTRe. L'enjeu était d'importance en raison de la montée en puissance des compétences de ces nouvelles régions administratives dans le domaine du traitement des déchets à travers les Schémas Régionaux de Développement Économique, les Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des déchets et les Plans Régionaux d'Economie Circulaire.



Syndicats Régionaux FEDEREC

 FEDEREC Centre et Sud-Est	 FEDEREC Région Parisienne
 FEDEREC Est	 FEDEREC Sud-Méditerranée
 FEDEREC Nord-Picardie	 FEDEREC Sud-Ouest
 FEDEREC Ouest	 FEDEREC Sud-Ouest Atlantique

Une population professionnelle qui couvre l'ensemble du territoire

La concentration des entreprises de recyclage est fonction de la concentration industrielle et de la population. Les 2 160 établissements qui constituent la structure de l'industrie du recyclage en France constituent une trame présente sur l'ensemble du territoire.

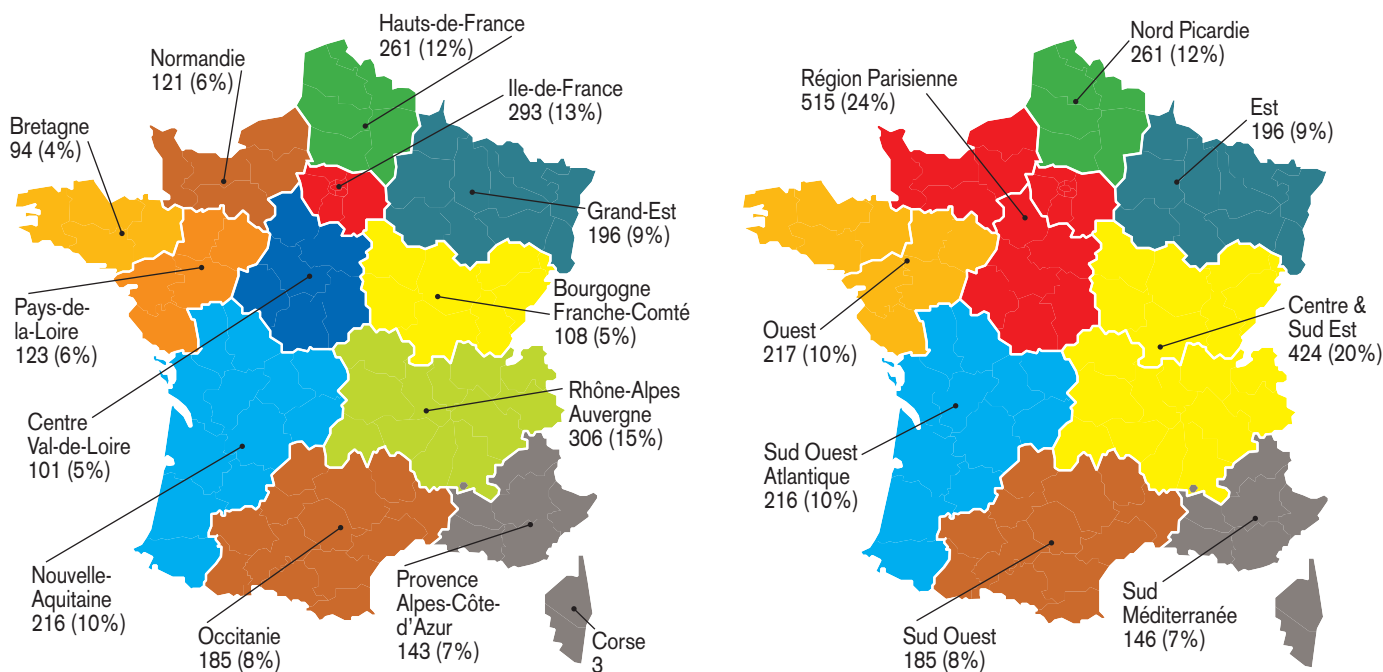
En termes de proportion d'établissements installés dans chaque région, on ne constate pas entre 2015 et 2016 d'évolutions notables. La région Rhône-Alpes Auvergne reste en tête du palmarès en concentrant 15 % des établissements consacrés au recyclage contre 14 % l'année précédente. Avec 94 chantiers, la Bretagne compte 4 % de l'ensemble des entreprises de recyclage et ferme la marche de ce classement.

Les évolutions sont plus notables concernant le nombre d'établissements par région.

Entre 2015 et 2016, le nombre d'établissements n'a progressé que dans une région, Rhône-Alpes Auvergne. Il est resté stable en Corse (3 établissements) et a diminué dans les 11 régions restantes. La Normandie a été la région la plus touchée par cette vague de fermetures (-13).

10 établissements ont été fermés en Ile-de-France et 7 dans les Hauts-de-France et le Grand-Est.

Répartition des 2 160 établissements en régions et 28 établissements dans les DOM-TOM

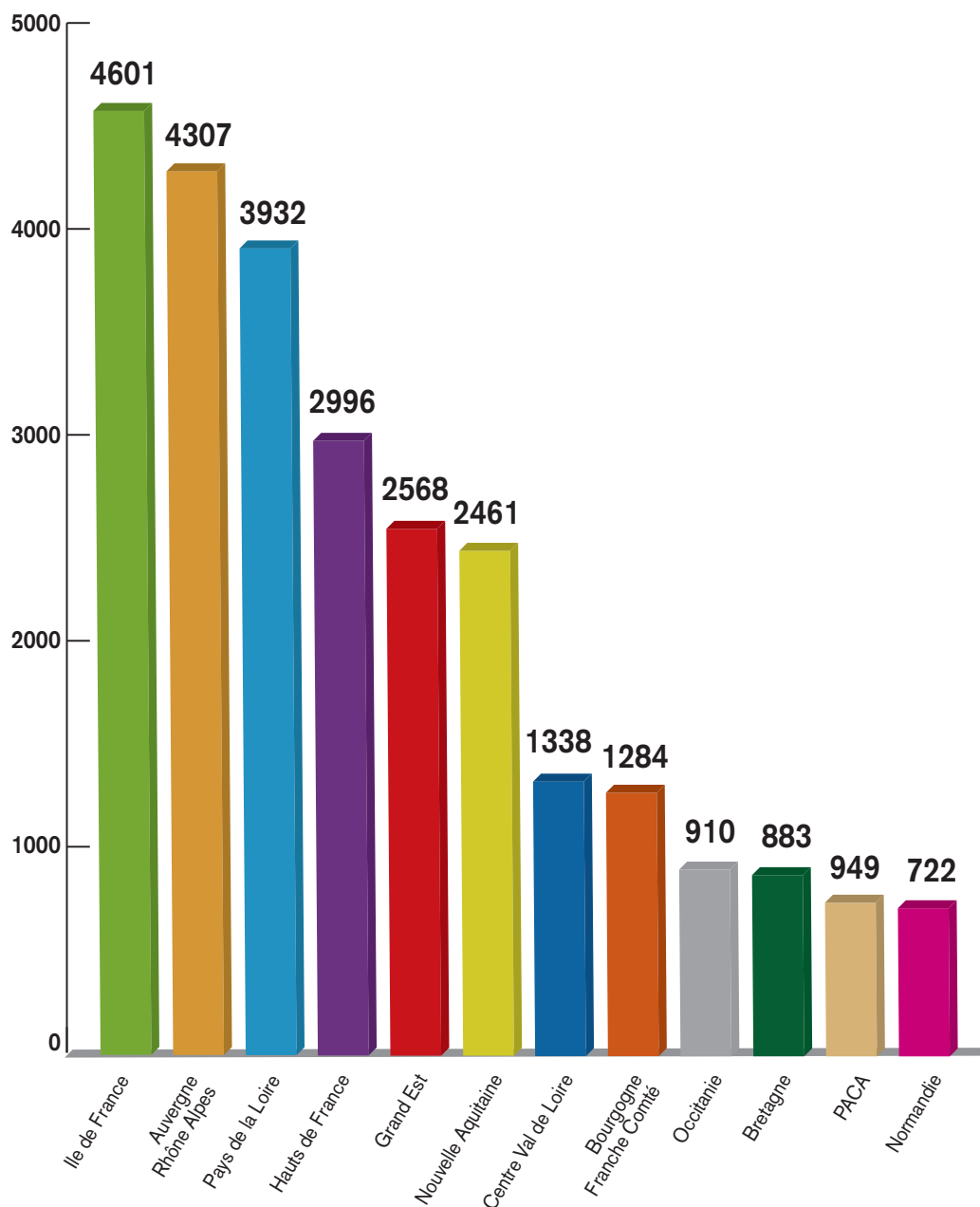


Nombre d'établissements selon les régions Administratives (effectifs et %)

Nombre d'établissements selon les régions FEDEREC (effectifs et %)

Note : Les DOM TOM sont inclus dans la Région Parisienne selon le découpage FEDEREC

Répartition régionale des effectifs employés





Par Erwan Le Meur,
Président de
FEDEREC BTP

DÉCHETS DU BÂTIMENT

La filière continue à se développer dans un contexte porteur en 2016



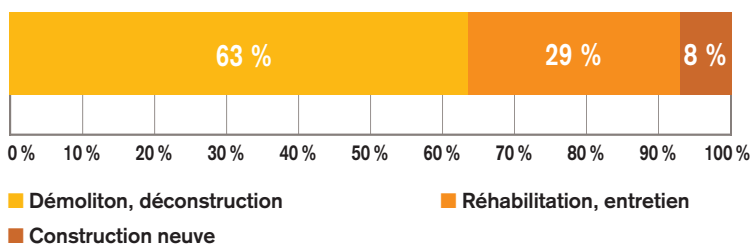
Un tonnage collecté en hausse

Les déchets de chantiers du bâtiment hors Travaux Publics représentent environ 39.6 millions de tonnes collectées par les entreprises de recyclage. Le tonnage global est en léger progrès avec + 1,5% en 2016, après une progression similaire en 2015.

La collecte progresse régulièrement alors que les chiffres du secteur du Bâtiment montrent que l'année 2016 a été celle de la reprise (+1.5%), après une baisse globale de 3% en 2015.

L'origine des déchets du bâtiment

L'essentiel des tonnages (24,9 Mt) proviennent de la démolition et de la déconstruction, suivi par la réhabilitation de bâtiments (11,5 Mt) et la construction neuve (3,2 Mt).



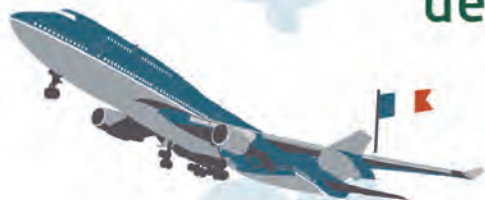
Un regroupement en trois catégories

Le regroupement des déchets permet de faire un premier tri :

Typologie	Part	Description
Déchets inertes	72 %	Pierre, béton tuile, brique, verre plat...
Déchets non dangereux non inertes (ex-DIB)	26 %	Isolants, plâtre, emballages, métaux, mélange issu de la réhabilitation...
Déchets dangereux	2 %	Amiante, peinture, solvants, bois traité...
Total	100 %	

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU RECYCLAGE EN FRANCE

22,5 Mt
de CO₂ évitées



100%
des émissions
annuelles du transport
aérien français

=



20%
des émissions
annuelles du parc
automobile français

124 TWh évités [11 Mtep]

18

réacteurs nucléaires
en France



=



100%

de la consommation électrique de l'ensemble
des foyers français

Le recyclage
des ferrailles
en France
représente
l'équivalent
de



1200

Tour Eiffel

ou

300

Porte-avions Charles de Gaulle



Pour fabriquer **1t** d'aluminium,

il faut **5X** plus de bauxite
que de matières premières de recyclage

Il faut **2X** plus de fibres
pour fabriquer du carton
à partir de fibres vierges
qu'à partir de fibres
recyclées





Un chiffre d'affaires stable

À 1 742 M€, le chiffre d'affaires de la branche est en légère hausse par rapport à 2015 (1 716 M€). Ce chiffre repose essentiellement sur les prestations de collecte et traitement qui sont facturées aux détenteurs des déchets et qui sont en augmentation en 2016, tirées par l'activité construction neuve en hausse.

Bilan de l'année 2016 et perspectives marché pour 2017

FEDEREC BTP a été active en 2016 sur le suivi des dossiers importants de la Fédération et sur les nombreuses sollicitations externes concernant le sujet des déchets du bâtiment, très évoqué depuis le vote de la Loi de Transition-Energétique pour la Croissance Verte. L'actualité est forte dans plusieurs régions, notamment en Ile-de-France avec le démarrage effectif des travaux du Grand Paris, qui devrait apporter de l'activité aux acteurs d'Ile-de-France, mais pas uniquement, dans les prochaines années. FEDEREC BTP, en association avec le SRBTP et la Société du Grand Paris, travaille sur un label à destination des plateformes de valorisation des déblais du Grand Paris, afin de promouvoir l'excellence des sites de traitement qui travaillent sur ce projet national.

Ces travaux participent à la mise en valeur des installations de recyclage dans un contexte très concurrentiel, où la valorisation en remblais de carrière est dominante, compte-tenu des tonnages en jeu.

Le second relai important de croissance pour les acteurs du recyclage des déchets du BTP, est l'obligation d'organisation du recyclage des déchets des artisans par les distributeurs de matériaux de construction, qui ont la possibilité de collecter sur leur site, en direct ou via un prestataire de collecte de déchets, ou d'externaliser cette collecte à un professionnel du recyclage. Des solutions sont apportées par les acteurs de FEDEREC aux distributeurs pour les aider à respecter leur obligation, ce qui devrait avoir un impact progressivement positif sur les flux entrants sur les installations de recyclage des déchets du BTP.

Les perspectives 2017 sont plutôt bonnes en volumes en raison de l'activité importante de la filière de la construction et de celle de la rénovation. En revanche, compte-tenu des difficultés actuelles de valorisation de certains flux recyclés, notamment le bois, il est difficile de se prononcer sur l'évolution du chiffre d'affaires.



UNE GAMME COMPLÈTE DE MATÉRIELS CATERPILLAR POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

www.bm-cat.fr

Retrouvez nous sur facebook :
Bergerat Monnoyeur France
Retrouvez nous sur Twitter :
@BMCATfr



Bergerat
Monnoyeur



Renseignez-vous!

Enlèvement des chutes métalliques sur toute la France.
Gestion globale incluant les déchets industriels
(DIB, bois, cartons,...) et spéciaux (DID, piles, néons,...)
Nombreux partenaires régionaux agréés et certifiés.



François et Maxime LAUTARD

2, Boulevard de Reuilly - 75012 Paris - Téléphone : 33(0)1 40 02 02 15

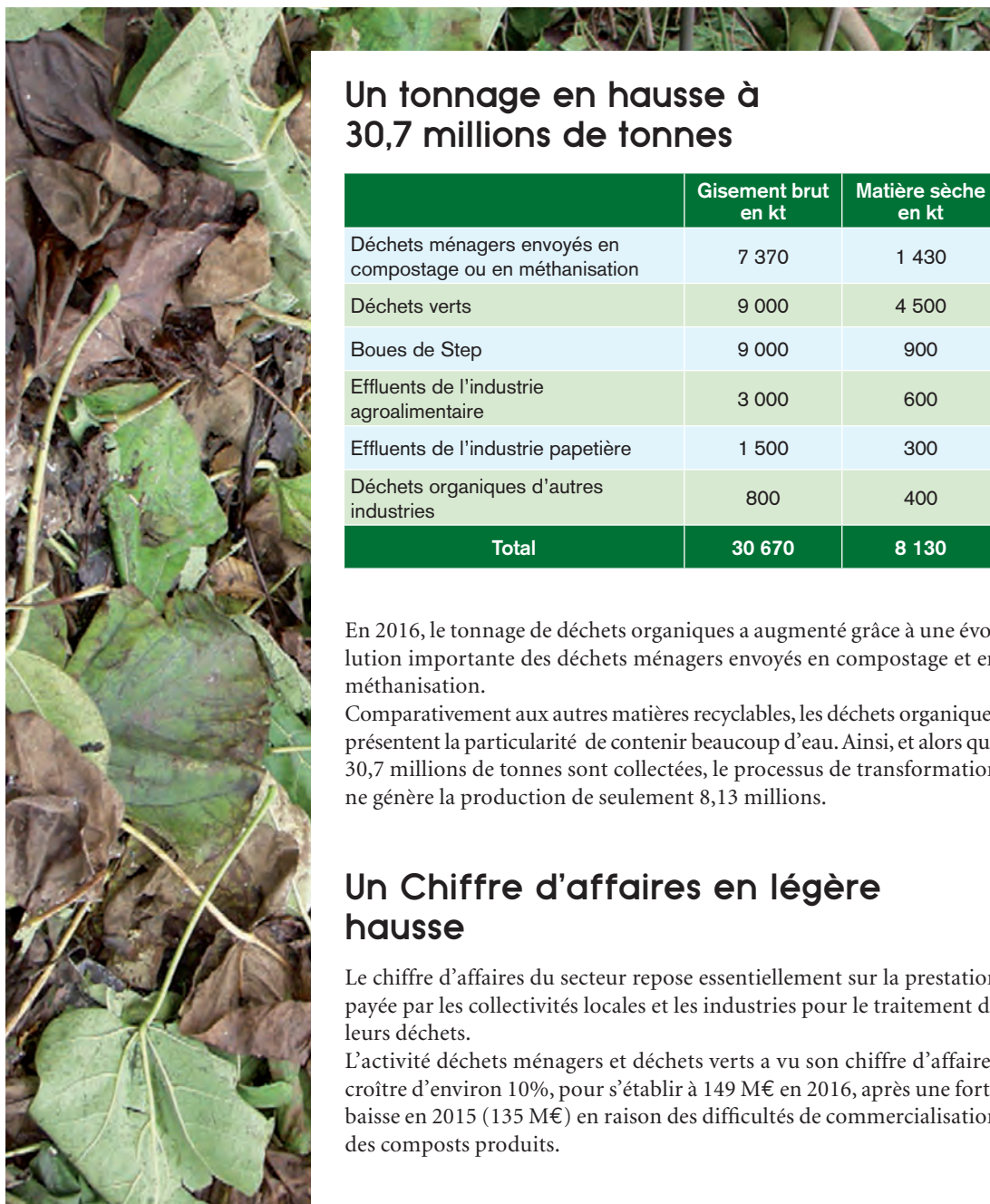
Télécopie : 33(0)1 40 02 02 80 - www.fml.fr - E-Mail : fml@fml.fr



Par Jean- Pierre
Luthringer,
Président de
VALORDEC

DÉCHETS ORGANIQUES

Une augmentation importante des tonnages de biodéchets collectés qui tire la filière vers le haut



Un tonnage en hausse à 30,7 millions de tonnes

	Gisement brut en kt	Matière sèche en kt
Déchets ménagers envoyés en compostage ou en méthanisation	7 370	1 430
Déchets verts	9 000	4 500
Boues de Step	9 000	900
Effluents de l'industrie agroalimentaire	3 000	600
Effluents de l'industrie papetière	1 500	300
Déchets organiques d'autres industries	800	400
Total	30 670	8 130

En 2016, le tonnage de déchets organiques a augmenté grâce à une évolution importante des déchets ménagers envoyés en compostage et en méthanisation.

Comparativement aux autres matières recyclables, les déchets organiques présentent la particularité de contenir beaucoup d'eau. Ainsi, et alors que 30,7 millions de tonnes sont collectées, le processus de transformation ne génère la production de seulement 8,13 millions.

Un Chiffre d'affaires en légère hausse

Le chiffre d'affaires du secteur repose essentiellement sur la prestation payée par les collectivités locales et les industries pour le traitement de leurs déchets.

L'activité déchets ménagers et déchets verts a vu son chiffre d'affaires croître d'environ 10%, pour s'établir à 149 M€ en 2016, après une forte baisse en 2015 (135 M€) en raison des difficultés de commercialisation des composts produits.



La valorisation des produits issus du traitement toujours difficile

La mission des acteurs du traitement des déchets organiques porte sur les aspects de collecte, auprès des ménages, des collectivités ou des industriels, et de préparation à la valorisation via deux procédés principaux, le compostage avec retour au sol, et la méthanisation. Les procédés utilisent des technologies et des procédures opérationnelles bien différentes, puisque l'une est en défaut et l'autre en excès d'air. Pourtant, les deux solutions proposées se heurtent aujourd'hui à la même problématique de manque d'exutoires locaux.

Une filière en développement mais freinée par un maillage insuffisant

L'équilibre économique de la filière est encore difficile à trouver dans certaines situations de marché, où les offres alternatives proposées sont souvent plus intéressantes financièrement pour le producteur du déchet. Le développement d'exutoires locaux, notamment de méthaniseurs, mais aussi de solutions de retour au sol pour les composts, permettrait aux acteurs de traitement d'être compétitifs face à d'autres solutions inférieures dans la hiérarchie des modes de traitement.

Perspectives 2017

La mise en place progressive de l'obligation de tri à la source des déchets organiques des gros producteurs a eu un effet non négligeable sur l'activité des acteurs de FEDEREC en 2016, et son déploiement est encore incomplet. Les acteurs espèrent donc que cette orientation/évolution se confirmera et fera augmenter de manière significative les tonnages de déchets entrants dans la filière chaque année. L'objectif de diminuer l'enfouissement de 50 % à horizon 2025 ne sera atteint qu'à condition qu'une filière importante et compétitive de traitement des déchets organiques se mette en place dans les prochaines années.





Par Marie-Pierre
MESCAM,
Présidente de
FEDEREC Métal

MÉTAL

La collecte des métaux ferreux connaît une légère hausse, à la différence des dernières années où les volumes avaient peu évolué



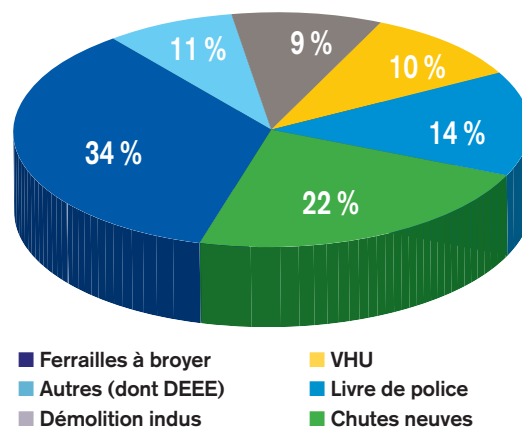
L'année 2016 a été particulièrement marquée par la volatilité des cours et la rapidité des changements d'orientation du marché qui sur-réagit à la moindre annonce politique, économique ou climatique. Les volumes, pourtant meilleurs qu'en 2015, ont été assez erratiques, les usines consommatrices saisissant le moindre renversement de marché pour acheter au moment le plus propice, afin de préserver leur marge.

La compétitivité-prix de la Chine (surtout pour certains aciers de qualité inférieure) a fragilisé les sidérurgistes à travers le monde.

Les volumes collectés et préparés par la filière française de recyclage des métaux ferreux en 2016 ont connu une hausse de près de +4,5% par rapport à l'année 2015, en passant de 11,6 à 12,1 millions de tonnes. Au niveau mondial, l'industrie sidérurgique a consommé 560 millions de tonnes de ferrailles issues du recyclage en 2016 (soit +0,9 % de plus qu'en 2015).

En dépit de ce constat « quantitatif », le chiffre d'affaires de la filière pour l'année 2016, quant à lui, connaît une légère baisse par rapport à 2015 (-2,83%). Il s'élève à 2,103 Mrds €. Cette baisse s'explique notamment par l'évolution de la provenance de ferrailles, avec plus de volumes issus de la collecte (achats au détail) que de la production industrielle (automobile et ferroviaire par exemple).

Provenance des Métaux Ferreux collectés



Collecte - Recyclage Valorisation

Pensez **LOCATION FINANCIÈRE**
pour le financement de vos
ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS



*Realease Capital vous apporte son expertise
avec des offres sur mesure.*

- ▶ Retour sur investissement rapide
- ▶ Sans endettement

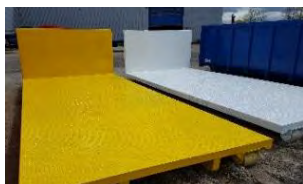


REALEASE Capital
Agility for business

contact@realease-capital.fr - www.realease-capital.fr



CAISSON ACIER & INOX



CONCEPTION DE **CAISSONS**
DEPUIS PLUS DE 20 ANS
STANDARD ♦ SUR-MESURE

PLATEAUX ET AUTRES
EQUIPEMENTS DE RECYCLAGE

Innovation : Géolocalisation et
optimisation de vos enlèvements



15 allée de l'industrie - ZI La France - 85190 VENANSULT
www.carrosseriedelafrance.com | ☎ 02 51 07 37 93

contact@carrosseriedelafrance.com



SERAM

Contact : Joaquin SEMIS
Tel : 06 42 28 72 13
Email : semis.j@seram.net



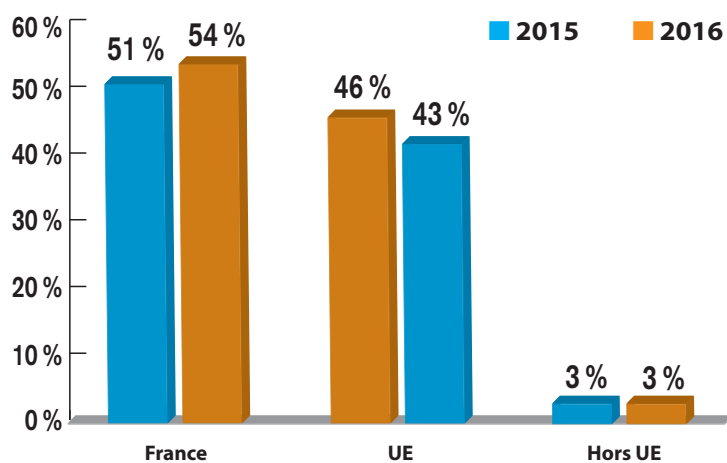
817 boulevard Marius Berliet
66000 PERPIGNAN - FRANCE
04 68 61 02 28 - seramsa@seram.net
WWW.SERAM.NET



Plus de la moitié des volumes est consommée en France

Les volumes de matières premières de recyclage destinées à la consommation française sont en légère augmentation par rapport à 2015 (de 51% à 54%), tandis que les exportations à destination de l'Europe diminuent (de 46% à 43%). Les exportations européennes sont notamment constituées de flux en direction de l'Espagne et des ventes transitant par les ports belges, ces dernières ayant souvent comme destination finale la Turquie et les pays du Maghreb, notamment l'Algérie. Les rares exportations hors UE concernent majoritairement les chutes neuves commercialisées aux Etats-Unis.

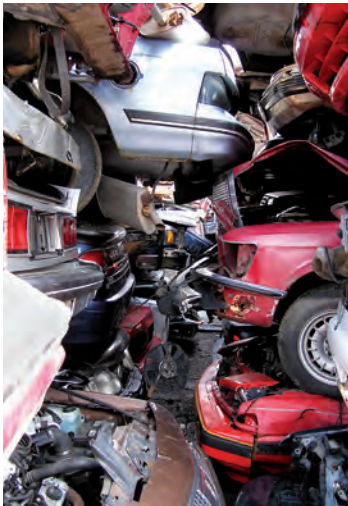
Répartition des volumes vendus selon la destination



Les signaux faibles des marchés en France et à travers le monde pour l'avenir

Les usines consommatrices ont gagné en sérénité en 2017 et les fondamentaux paraissent plutôt bien orientés. La demande en volumes, tout comme la collecte, ont retrouvé quelques couleurs. Cependant, dans la veine de 2016, le marché demeure imprévisible en ce qui concerne les variations de prix, et il est bien difficile d'établir quelques pronostics.

À noter que la moyenne du prix du minerai de fer, l'un des indicateurs phares, est d'environ 73 \$ depuis le début 2017, alors qu'elle était à 57 \$ sur la même période en 2016. Par rapport au minerai de fer et au coke, les cours des ferrailles ont fait preuve d'une relative stabilité au cours du premier trimestre, pour ensuite s'apprécier d'une trentaine d'euros jusqu'à la fin de l'été.



Au niveau national, le Ministre de l'Écologie, Nicolas HULOT, réfléchit actuellement à la mise en place d'un nouveau dispositif de « prime à la casse » pour 2018. Cette mesure pourrait développer la collecte et le recyclage en augmentant le gisement de véhicules en fin de vie disponible. Cependant, si le renouvellement du parc automobile s'appuie sur des véhicules produits en dehors du territoire national, cela ne doperait pas nécessairement l'incorporation de matières premières de recyclage par les constructeurs automobiles français.

À l'international, les perspectives générales du marché des ferrailles restent relativement bonnes pour le reste de l'année 2017, avec une demande positive et un équilibre entre l'offre et la demande. La demande d'acier restera conduite par l'automobile, la construction et les biens d'équipement.

La nouvelle politique du gouvernement chinois vis-à-vis de la limitation des importations de certaines catégories de déchets ne devrait pas impacter notre secteur car il n'existe actuellement pas d'exportation de ferrailles françaises vers la Chine.

En Turquie, des entrepreneurs du bâtiment ont demandé au gouvernement de renforcer les mesures de réduction des prix des ronds à béton (fabriqués à partir de ferrailles de qualité HMS 1-2), considérant qu'une importante hausse avait impacté l'industrie de la construction. Pour autant, cette affirmation, formulée en août 2017, a été aussitôt rejetée par les représentants de la sidérurgie turque. Un éventuel positionnement du gouvernement pourrait impacter les importations vers la Turquie.





Par Patrick Kornberg,
Président de
FEDEREC
Métaux Non Ferreux

MÉTAUX NON FERREUX

2016 a permis à la profession de retrouver un peu plus de marges et de volumes.

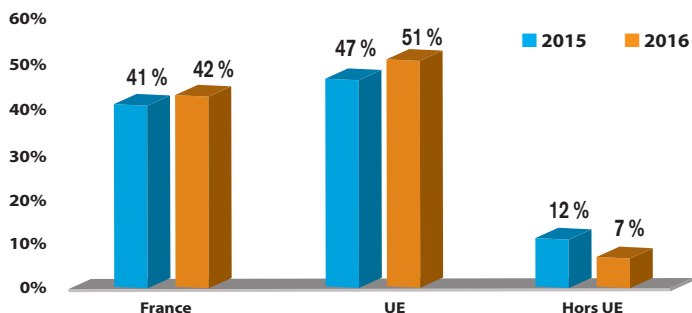


Les volumes collectés et préparés par la filière de recyclage des Métaux Non Ferreux en 2016 sont restés identiques à ceux de l'année 2015, puisque les quantités ont très légèrement évolué à la hausse, passant de 1,7 millions à 1,79 millions de tonnes.

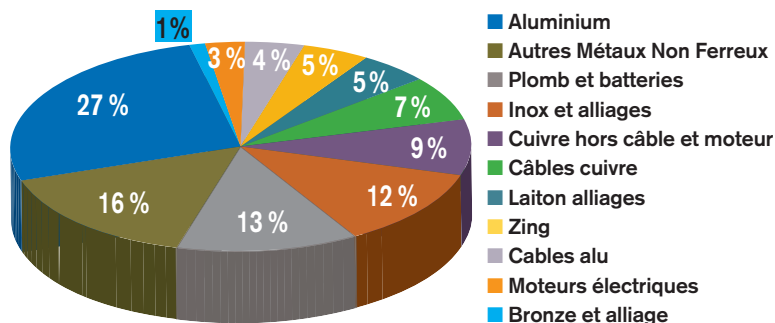
Le chiffre d'affaires de la filière pour l'année 2016 (2,719 M€), quant à lui, demeure équivalent à celui de 2015 (2,910 M€), la baisse de 6% étant uniquement due au réajustement du cours de référence, et en aucun cas à une baisse des prix et des volumes. En effet, les cours retenus pour l'aluminium en 2015 étaient les cours du LME (soit environ 1500€), alors que pour l'enquête 2016, la méthode de calcul a évolué pour préférer au LME l'application des prix moyens de vente des déchets d'aluminium sur le marché.

Les ventes se répartissent en 2016 de la manière suivante :

Répartition des volumes vendus selon la destination



Typologie des Métaux Non Ferreux vendus





Le premier semestre 2016 a été marqué par une baisse des cours des métaux, et par conséquent des volumes collectés : cette activité moyenne a été compensée, sur le second semestre, par la reprise des cours des matières premières primaires cotées au London Metal Exchange (LME), entraînant une hausse des volumes entrants.

À partir du mois d'octobre, les cours du cuivre, du plomb et du zinc ont fortement augmenté, permettant aux entreprises de recyclage de générer de meilleures marges. Cependant, contrairement au constat traditionnel, les volumes n'ont pas connu d'accroissement de manière similaire.

Comment peut-on expliquer ce phénomène ? Dans la période actuelle, on stocke beaucoup moins de marchandises que par le passé, où les hausses des cours entraînaient des sorties de matières importantes. Les entreprises pratiquent de moins en moins la spéculation, les matières premières de recyclage sont vendues au fil de l'eau, afin de limiter les problèmes de trésorerie.

L'activité du secteur automobile étant restée très soutenue, la demande en aluminium de recyclage est demeurée élevée. L'accroissement de matières rendues disponibles au niveau mondial a entraîné une disproportion globale entre l'offre et la demande : les usines consommatrices ont pu constituer des stocks importants, susceptibles de répondre à leurs besoins du premier trimestre 2017.

La reprise économique mondiale dans certains secteurs pourrait entraîner une hausse de la demande

La reprise économique se confirmant, les cours des matières premières pourraient rester soutenus, sans exclure, comme toujours, une possible volatilité. La reprise mondiale de l'industrie automobile, du secteur de la construction et de l'ensemble du monde industriel, peut laisser présager d'une demande continue en matières premières de recyclage. Les grands chantiers en prévision (Chine, Inde, France) contribuent à soutenir le marché puisqu'ils peuvent entraîner une demande accrue de l'ensemble des métaux non ferreux.

Lors du dernier Congrès du BIR (Bureau of International Recycling), en mai 2017, certaines prises de parole ont porté sur la décision de la Chine de limiter l'importation de certains déchets. La vente des câbles de cuivre et des moteurs électriques pourrait en être affectée. À noter que la Chine reste le principal acheteur de câbles de cuivre et de zorba (résidu de broyage à forte teneur en aluminium) sur le marché international.

Selon une étude réalisée pour le compte de l'International Copper Association en Juin 2017, le développement du marché des voitures électriques devrait entraîner une forte hausse de la demande de cuivre dans ce secteur au cours des 10 prochaines années. La demande de cuivre pour équiper les voitures et bus électriques devrait passer de 185.000 tonnes en 2017 à 1,74 millions de tonnes en 2027, soit une multiplication par neuf. Les véhicules électriques pourraient représenter 6% de la demande mondiale de cuivre dans 10 ans contre moins de 1% en 2017.





Par Pascal Genneviève, Président de FEDEREC Papiers-Cartons

PAPIERS-CARTONS

Cartons en croissance et inquiétude dans les papiers graphiques



Un tonnage global en hausse de 1,5 %

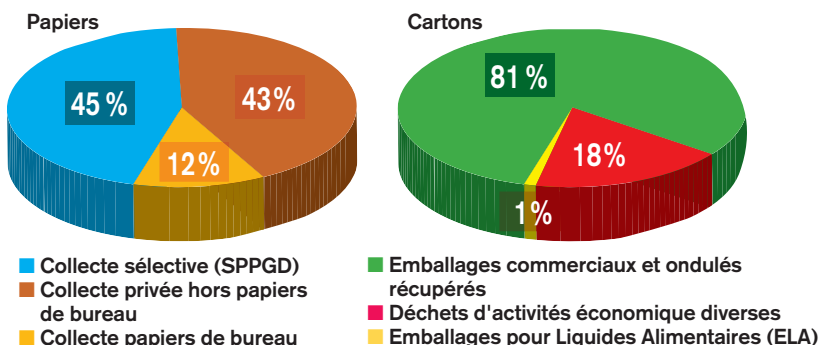
En 2016, le tonnage de Papiers-Cartons de recyclage a augmenté de 1,5 % par rapport à 2015. La collecte des cartons est en hausse (+3% en 2016 par rapport à 2015) et compense la baisse des tonnages de papiers graphiques (-1,4% par rapport à 2015), conséquence de la réduction de la consommation de papier. Le tonnage collecté en France a atteint 7,235 Mt, soit un taux de récupération de 82,2%, en hausse de 2% par rapport à 2015 (7,1 Mt). Ce taux place la France dans le peloton de tête de la récupération des Papiers-Cartons (la moyenne Européenne est de 72,5%).

La répartition par source, entre les flux des collectivités locales et ceux des entreprises est relativement stable. Le tonnage de papiers issus de la collecte sélective auprès des ménages (Service Public de la Gestion des Déchets) représente au global 29% des flux (17% du carton et 45% du papier). La publication du Décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 qui impose une collecte séparative de leurs papiers de bureau aux entreprises et administrations devrait stimuler la collecte et le recyclage des papiers de bureau. Mais ce décret est arrivé trop tard et les efforts de collecte ne parviennent plus à compenser la baisse significative du gisement des papiers de bureau.

La différence d'évolution croissante entre les deux grands flux que sont les cartons et les papiers :

- Le carton est un matériau d'emballage facilement recyclable (c'est un exemple d'économie circulaire, la fibre pouvant être recyclée plusieurs fois) dont l'utilisation est en hausse (entre autres, grâce au développement du e-commerce). Dans nos collectes, il représente 4,705 Mt (65% des flux fibreux) en 2016. La demande de fibres récupérées de la part de l'industrie papetière est soutenue en France et en Europe de manière générale.

Répartition des volumes de papier et de carton collectés selon la provenance



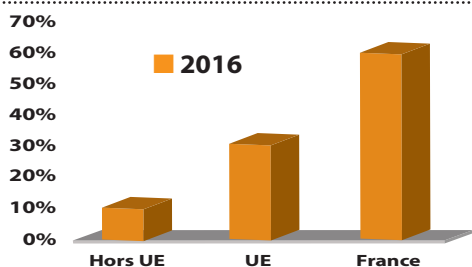
- Concernant les papiers graphiques, une baisse chronique des volumes collectés est observée depuis plusieurs années. En 2016, pourtant, la baisse globale a été relativement faible (de -1,4%), avec des fortes disparités entre les sortes.

Un chiffre d'affaires évoluant à la hausse

En ce qui concerne les prix, après une période de relative stabilité depuis 5 ans, l'année 2016 a été marquée par une tendance légèrement haussière avec un chiffre d'affaires global de 887 M€. Les prix moyens se sont appréciés d'environ 10% par rapport à 2015 (802 M€), avec des variations mensuelles de faible amplitude. L'augmentation des prix du carton de 11% par rapport à 2015 confirme la reprise de l'activité papetière dans le secteur de l'emballage, qui a retrouvé une croissance et une santé financière.

Dans ce contexte, nos entreprises ont largement la capacité de satisfaire les besoins en matière première de l'industrie papetière en France, dont la consommation de fibres de recyclage a été de 5,3 Mt en 2016, en relative stabilité. Mais la France manque toujours de papeteries consommatrices sur son territoire, avec un excédent net de 1,9 Mt. C'est d'ailleurs ce que confirme une récente étude ADEME sur l'adéquation entre la production et la consommation de sortes papetières en France. Cette étude démontre un excédent de papiers de recyclage en France sur toutes les sortes, allant de 18% pour les cartons récupérés, à 21% pour les sortes mêlées et 49% pour les sortes à désencrer. Les papeteries ne manquent donc pas de fibres, mais nous manquons toujours de papeteries en France.

Répartition des tonnages vendus de Papiers-Cartons Recyclés selon la destination

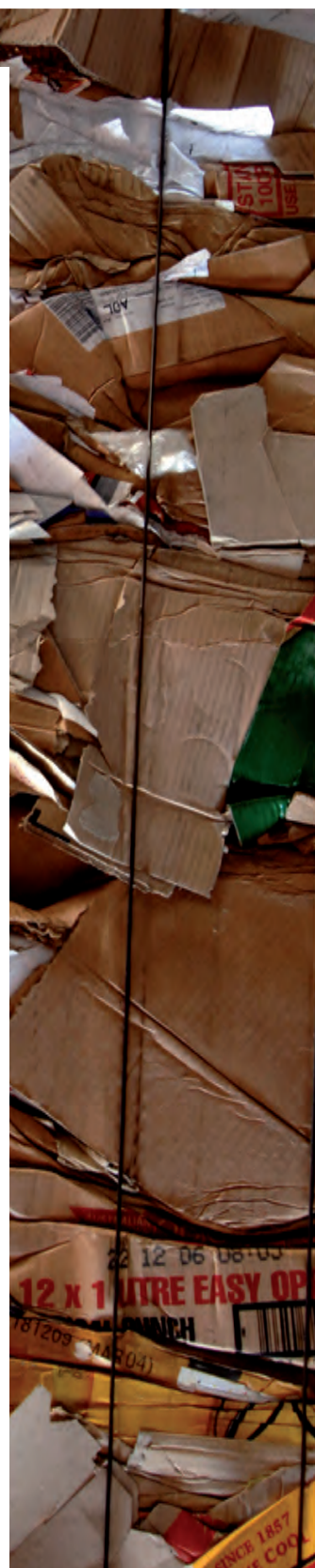


Perspectives 2017

La demande restera soutenue dans le secteur de l'emballage (carton) qui dispose de bons carnets de commande. La création de nouvelles capacités papetières chez nos voisins européens devrait accroître la consommation de fibres de recyclage sur notre continent.

L'écoulement des papiers à désencrer s'annonce plus compliqué, entre les risques financiers et les fermetures d'usines programmées dans différents pays d'Europe.

La demande mondiale de fibres de recyclage est en croissance et le marché n'a pas été affecté comme d'autres matières par l'effondrement des cours du pétrole. Le début de l'année 2017 a été marqué par une tendance haussière des prix sur toutes les sortes papetières et notamment sur le carton qui fait l'objet d'une demande forte de l'industrie papetière.





Par Pascal Léon,
Président
de la Filière
Palettes & Bois

BOIS



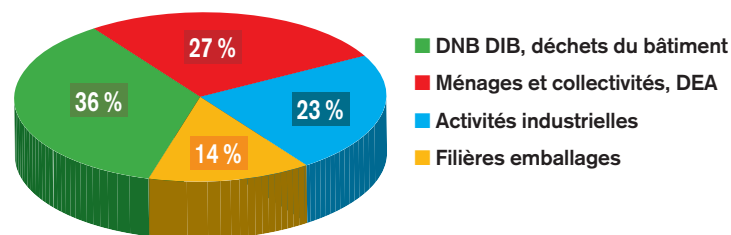
Un tonnage collecté en hausse

Les tonnages de bois collectés en 2016 s'élèvent à 6,05 Mt, progressant de +5,8% par rapport à 2015.

Cette hausse est caractérisée par différents facteurs, et notamment la montée en puissance des tonnages de DEA (Déchets des Éléments d'Ameublement) collectés, qu'ils soient issus de l'industrie ou des ménages.

En 2016, les origines des tonnages collectés sont réparties entre 4 catégories :

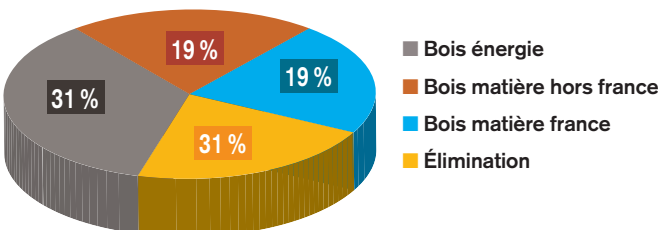
Répartition des volumes collectés selon la provenance



Les utilisations du bois

69 % du bois collecté est valorisé, sous forme matière ou énergétique :
Les 31 % restant sont enfouis ou détruits en incinérateurs.

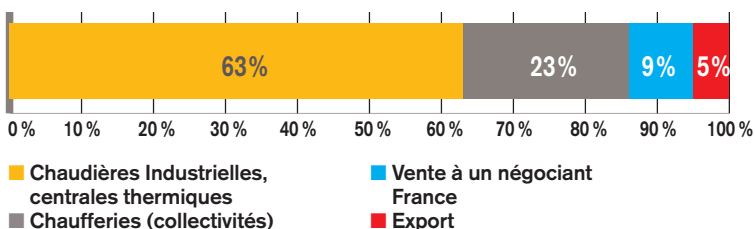
Destination des tonnages sortants selon la destination



Le marché de la valorisation énergie

La valorisation énergie absolue représente un tonnage de 1,7 Mt, et s'effectue très majoritairement dans des chaudières industrielles.

Répartition des ventes de bois énergie selon les destinations en 2016





Un chiffre d'affaires en baisse

À 169 M€ en 2016, le chiffre d'affaires de la branche hors palettes est en recul de 16% par rapport à 2015 (200 M€).

Cette baisse significative est le reflet d'un marché dont la saturation des débouchés existants conduit les professionnels à se tourner malgré eux vers des modes de traitement moins vertueux, et donc plus coûteux.

Ainsi, l'année 2016 a, une fois de plus, été très mouvementée pour les professionnels du recyclage du bois. La stabilité des débouchés ne permet pas de valoriser les tonnages supplémentaires collectés grâce à la montée en puissance de la filière. En effet, les critères des fabricants de panneaux, principal débouché de la filière bois, sont de plus en plus stricts et obligent à revoir en permanence à la hausse les critères de qualité. À l'instar des installations françaises, les installations étrangères sont aujourd'hui saturées.

Par ailleurs, les cours particulièrement bas des énergies fossiles concurrencent directement la filière bois sur le marché de la valorisation énergétique.

Le marché de la palette, est lui, stable, avec environ 900 000 tonnes collectées en 2016

Perspectives 2017 : une filière en demande de débouchés

Les difficultés rencontrées en 2016 se poursuivent en 2017 mettant les opérateurs dans des conditions d'exercice de l'activité très préoccupantes. FEDEREC a de nouveau alerté les pouvoirs publics sur les difficultés de la filière afin de gérer au mieux les sur-stocks et les contraintes d'écoulement des matières. Le recours à l'enfouissement ou à l'incinération sera nécessaire dans certains cas avec des conséquences économiques lourdes.

De nombreuses réflexions sont en cours, notamment dans le cadre du Comité Stratégique de la Filière Bois (CSF), dont l'élaboration du « Plan Déchets 2025 » devrait favoriser la mise en place d'une nouvelle classification des bois déchets.

L'émergence de nouveaux débouchés devrait ainsi être favorisée par l'évolution de la rubrique ICPE 2910-B, permettant la valorisation d'une partie des bois de recyclage (selon la classification développée par le CSF), principalement ceux issus de la REP Déchets d'Éléments d'Ameublement. Les professionnels du recyclage du bois sont donc aujourd'hui dans l'attente de démarrages de tels projets qui permettraient une augmentation substantielle des tonnages valorisés.





Par Matthieu Szostak,
Président de
FEDEREC Verre

VERRE

Un marché en hausse pour le verre creux, des enjeux importants sur le verre plat notamment dans le BTP



Un tonnage ménager stable

Les tonnages de verre collectés en 2016 ont progressé de 2,4% à 2,31 Mt par rapport aux volumes de 2015 (2,26 M€). La répartition entre le verre ménager et le verre industriel est assez stable, de l'ordre de 90-10.

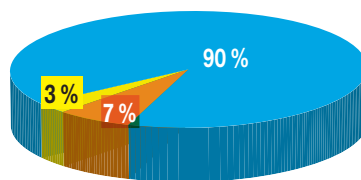
Le verre d'emballage demeure un marché assez stable, soumis toutefois aux fluctuations de la consommation des ménages et des conditions météorologiques, qui impactent celle-ci. Dans l'ensemble, la qualité du gisement collecté a tendance à diminuer avec le temps. Cependant, les équipements de tri étant de plus en plus perfectionnés, les taux de valorisation sont toujours en augmentation et la qualité du calcin, d'une importance capitale pour nos clients verriers, est conforme aux attentes.

Durant l'année 2016, FEDEREC Verre a travaillé à la réalisation d'une liste de préconisations techniques et organisationnelles afin d'améliorer la qualité des conteneurs de collecte de verre en France. Ce travail permettra d'améliorer le taux de collecte national, qui atteint aujourd'hui plus de 80%.

Concernant le verre plat, il est toujours difficile d'évaluer le gisement disponible, très diffus, et par conséquent le taux de collecte.

Le chiffre d'affaires global a augmenté de 2%, à 101 M€ en 2016 par rapport aux 99 M€ de 2015

Répartition des ventes en 2016



	kTonnes
Vente France	180
Export UE	14
Export Hors UE	6
Total	200

■ Vente France ■ Export UE ■ Export hors UE

Les perspectives de développement

La filière du verre d'emballage est bien établie et les actions de communication et de sensibilisation du public sont efficaces, et permettent une augmentation légère mais continue de la collecte et des tonnages valorisés. Le verre industriel est toujours le gisement le plus susceptible d'évoluer positivement en termes de collecte, car de nombreux efforts sont à fournir, notamment sur le verre plat de bâtiment, dont les méthodes de collecte actuelles ne sont pas compatibles avec la qualité demandée par les verriers.

La signature d'un Engagement Croissance Verte pour le verre plat de déconstruction et de rénovation, devrait permettre d'avoir une traçabilité plus importante des flux collectés et valorisés à partir de la fin 2017.



RENTEC

Nijverheidsstraat 13 • 8740 Pittem • Belgique
 tel +32 51 46 75 51 • rentec@rentec.be • www.rentec.be
 RENTEC France • tel +33 6 13 61 05 10

TRIREX



DINOSAURUS



Broyeurs - déchiqueteurs pour

- Ordures ménagères (MBT)
- FFOM (biogas - méthanisation)
- Bois / déchets verts (biomasse)
- DIB - déchets de chantier (tri)
- Encombrants (incinération)

Capacités jusqu'à 150 T

Force



marrel

un réseau international

Productivité
 Polyvalence
 Qualité



Marrel est l'inventeur du bras hydraulique Ampliroll®



Rond-Point Auguste Colonna - B.P. 70056 - 42161 ANDREZIEUX BOUTHEON Cedex - France
 www.marrel.com - e-mail : contact@marrel.com - Standard : +33 (0)4 77 36 28 28





Par Christophe Viant,
Président de
FEDEREC Plastiques

PLASTIQUES

Un marché qui souffre des prix bas du pétrole et de la fermeture du marché chinois



Des tonnages en hausse de 3 %

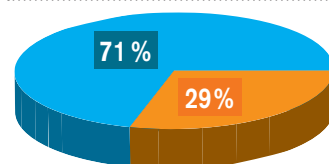
Le tonnage de plastiques collectés en 2016 a atteint 902.000 tonnes, soit une hausse de 3 % par rapport à 2015 (876 000 tonnes). Cette hausse modérée confirme une augmentation régulière depuis plusieurs années liée à l'amélioration générale du geste de tri et des équipements. L'augmentation spécifique de l'année 2016 s'explique également par :

- Le déploiement, de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à tous les plastiques (+ 5000 tonnes).
- Le programme ORPLAST de l'ADEME visant à favoriser l'intégration de matières plastiques de recyclage dans les processus des plasturgistes aurait permis l'intégration d'environ 20 000 tonnes de plastiques de recyclage et une hausse en conséquence de la collecte.

L'origine des plastiques collectés

La répartition par source, entre les flux des collectivités locales et ceux des entreprises est relativement stable. La majorité des déchets de plastiques est d'origine industrielle, notamment les films.

Répartition des volumes collectés selon provenance



■ Collecte industrielle
■ Collecte sélective des déchets ménagers

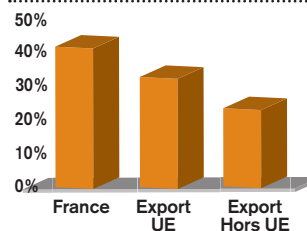
Une année en deux temps

L'année 2016 a été divisée en deux périodes très différentes. Le premier semestre 2016 s'est déroulé dans la continuité de 2015 avec une bonne demande et des prix stables. Les prix de reprise de certaines résines (PEHD et PET) se sont écroulés lors du deuxième semestre.

La chute des cours du vierge, et par ricochet l'effondrement de la demande de granulés recyclés, ont engendré une augmentation des stocks de régénérés dans les usines consommatrices.

À cette détérioration économique est venue s'ajouter la dégradation des qualités françaises issues des Collectes sélectives triées, induite en partie par l'augmentation des volumes issus de l'extension des consignes de tri (barquettes dans les PET, PS dans les PE), et par l'augmentation des proportions de produits indésirables (PET opaque).

Répartition des volumes vendus selon destination en 2016





Ces contraintes ont accentué les difficultés quant aux débouchés de ces matières. La situation des qualités industrielles est, quant à elle, restée plutôt stable, conservant un flux à l'export raisonnable sur la majorité des flux à l'exception des PS alu et des big bags dont les conditions d'exportation continuent à se durcir, notamment en Chine. Un léger sursaut en toute fin d'année a permis toutefois d'écouler la quasi totalité des stocks.

Répartition des ventes des différentes résines en 2016

Types de résine	%	Exemple d'utilisation
PET (Polytéréphtalate d'éthylène)	31	Bouteilles d'eau
PE (Polyéthylène) films	26	Housses de palettes
PVC (Polychlorure de vinyle)	17	Cadres de fenêtres
PE (Polyéthylène) hors films	12	Bouteilles de lait
PP (polypropylène)	8	Pots de fleurs, pare-chocs
PS (Polystyrène)	3	Flacons, pots de yaourts
ABS	2	Briques (jouet)
Autres plastiques	1	

Le chiffre d'affaires de la filière atteint 194 M€ contre 200 M€ en 2015, soit une baisse de 3% après la baisse très importante de l'année dernière (-20% par rapport à 2014), et ce malgré l'écroulement des cours de certains produits. Le tarif moyen est en baisse mais l'augmentation des tonnages permet une hausse du chiffre d'affaires global.

Perspectives 2017

Les premiers mois de 2017 ont vu quelques marchés redémarrer, notamment sur les matières issues des collectivités. Le surtri permet de commencer à déstocker le PE et les mixtes PE/PP/PS. Les différents appels à projet lancés par Eco-Emballages sur les PET colorés, offrent un bol d'air aux repreneurs de PET colorés. La recherche de débouchés par la filière du plastique pour les produits issus des extensions s'accélère, notamment avec la perspective du nouvel agrément à partir du 1^{er} janvier 2018 qui prévoit l'extension à tout le territoire d'ici 2022. La fin de l'année verra également se renouveler l'ensemble des contrats de collectivité provoquant une redistribution des volumes de plastiques entre les repreneurs.

Comme prévu pour les marchés industriels et les films de collecte sélective, l'année s'annonce extrêmement difficile voire noire. Le Ministre chinois de la Protection de l'Environnement a effectivement annoncé le 17 juillet dernier l'interdiction d'importer certains déchets en Chine. Les plastiques sont particulièrement concernés, principalement les plastiques triés, en mélange, ou « à laver » (PE, films plastiques, styréniques, PVC, PET, PET Bouteilles, PC CD/DVD, autres déchets et rebuts plastiques). 9 millions de tonnes de plastiques sont importés par la Chine tous les ans.

A ce jour, la capacité des autres usines mondiales n'est pas en mesure de consommer ces volumes aujourd'hui importés par la Chine. Cette absence de débouchés oblige la profession à prendre immédiatement des mesures drastiques sur les volumes et les qualités aujourd'hui collectés (surtri, lavage, valorisations alternatives), et sur le moyen et long terme, à repenser notre modèle de collecte, de tri, et de valorisation de ces produits.





Par Mehdi Zerroug,
Président de
FEDEREC Textiles

TEXTILES

Textiles : une filière partagée entre un potentiel important et un contexte difficile



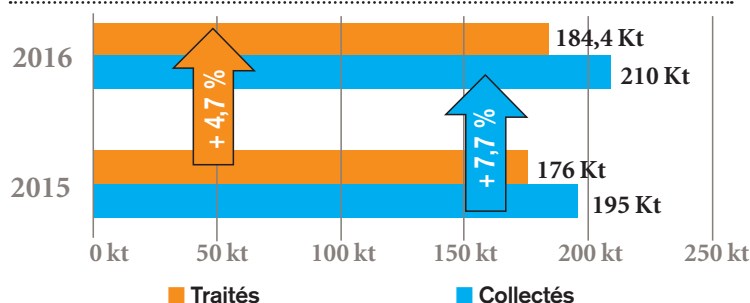
Un tonnage collecté en hausse de 7,7 %

En 2016, 210.000 tonnes de textiles ont été collectées, soit 7,7% de plus qu'en 2015 (195 000 t). À l'instar de l'année précédente, on constate cependant une baisse de la demande sur tous les marchés des produits issus du tri, vêtements de seconde main pour la réutilisation, chiffons d'essuyage et effilochage, avec pour conséquence une crispation du marché et des difficultés pour certaines entreprises du secteur.

En 2016, 184.400 tonnes issues des textiles collectés ont été valorisées en France par des centres de tri sous convention avec l'éco-organisme Eco-TLC (en augmentation de 4,7%). Le solde a été valorisé par des centres de tri hors-France, essentiellement situés en aux frontières de notre pays, et également en convention avec Eco-TLC

La part des gisements collectés et triés en France est en croissance constante.

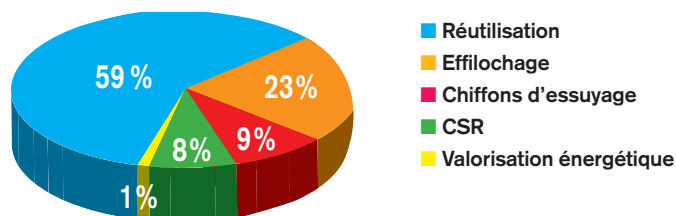
Évolution des tonnages collectés et traités



Un contexte économique peu favorable

La filière est désormais entrée depuis plusieurs années dans un cycle baissier, aggravé par une concurrence accrue, notamment de la Chine dont les vêtements neufs et de seconde main sont proposés sur l'ensemble des marchés en France et à l'international.

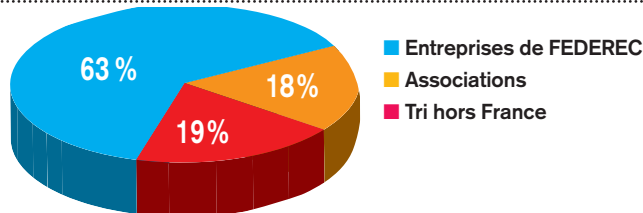
Les modes de valorisation des textiles collectés



Le marché de la réutilisation absorbe la part la plus importante du gisement textile. Il finance, à lui seul, les activités de collecte et de tri. La filière est donc très dépendante de ce marché, en cycle baissier depuis plusieurs années. Les stocks sont importants, les prix sont stagnants, voire en baisse sur certains articles. Les opérateurs de tri doivent adapter leur production et leurs process pour réduire les coûts et proposer des articles à prix bas. En 2016, le chiffre d'affaires de la filière s'élève à 80 millions d'euros, soit une très faible évolution au regard de l'augmentation des tonnages collectés.

Cependant, le gisement total de déchets de textiles est estimé à 600.000 tonnes. La marge de progression de la collecte est donc non négligeable.

Les opérateurs de la collecte



La majorité des gisements collectés le sont via des conteneurs par des adhérents de FEDEREC Textiles. Ces gisements sont acheminés vers les centres de tri (en France ou Hors-France) en convention avec Eco-TLC. La part des gisements collectés par les associations, elle, est acheminée vers les centres de tri pour valorisation après avoir subi un écrémage.

La collecte a besoin de s'appuyer sur un réseau solide de centres de tri, seule condition d'un débouché pérenne des gisements.

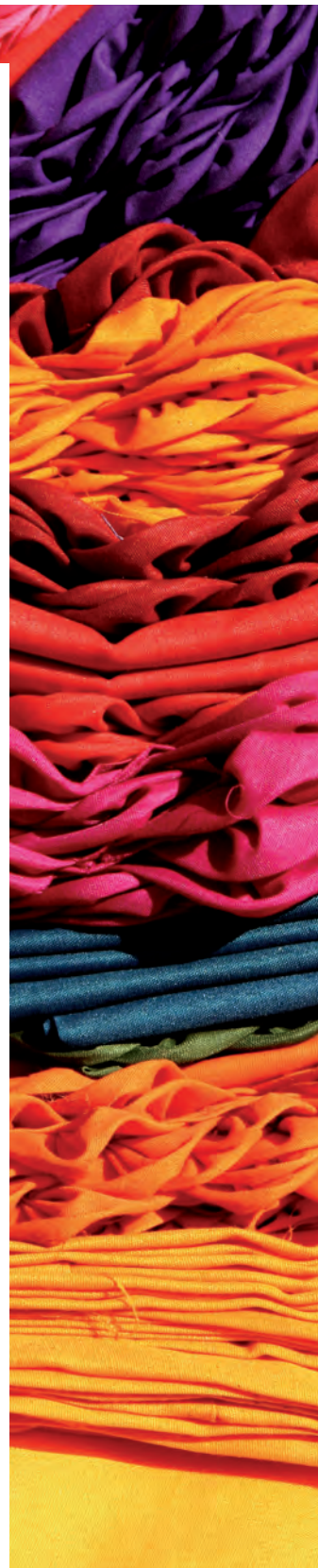
Perspectives 2017 : réévaluation des barèmes de soutien au tri et SSD, des travaux prioritaires

L'un des grands enjeux pour FEDEREC Textiles en 2017 sera d'engager les discussions sur la renégociation des barèmes de soutien au tri. La mise en place d'un observatoire économique de la filière permettra en effet de déterminer un coût net du tri actualisé, qui servira de base à une éventuelle réévaluation des barèmes.

La Sortie du Statut de Déchet (SSD) sur les chiffons d'essuyage, sujet qui a beaucoup avancé en 2015, devrait voir le jour au plus tard au début de l'année 2018.

Bien qu'aucun événement majeur ne semble vouloir impacter prochainement le marché à l'international, certains signaux inquiétants en provenance notamment de Chine, d'Ukraine ou bien de la communauté des pays d'Afrique de l'Est sont à surveiller, car ils pourraient fragiliser la filière.

Chiffres fournis par Eco-TLC





Fabien DESPORT
Président
de FEDEREC
SYRES-Solvants

SOLVANTS RÉGÉNÉRÉS

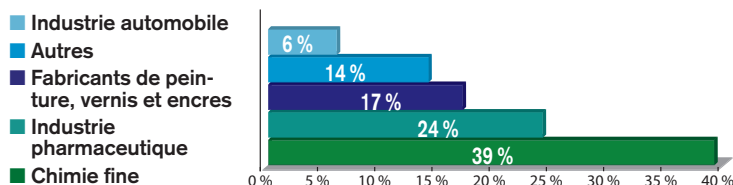
Une activité qui se stabilise après une période difficile



Un tonnage qui se stabilise

Avec 137 000 tonnes en 2016, la collecte se stabilise sur la période 2015-2016. Cette stagnation représente la première accalmie après une longue période de baisse. Elle est liée à une reprise de l'activité industrielle (notamment automobile) à la fin de l'année 2016, associée à une stabilisation des cours des matières premières, éléments favorables à l'activité de régénération. Une douzaine d'usines en France pratiquent la régénération de solvants. Les ventes de solvants régénérés s'élèvent à 94.000 tonnes, soit 69 % des collectes.

Origines des volumes entrants



Une stabilité incertaine

Bien que la régénération de solvants connaisse une période plus sereine grâce à un regain d'activité industrielle, un certain nombre de problématiques perdurent et ne permettent pas de considérer cette situation comme pérenne. En effet, le rachat des matières à régénérer se fait de plus en plus cher et de façon systématique, ce qui diminue la rentabilité.

Les prix des solvants neufs sont impactés par les cours du pétrole, avec une baisse significative, variable selon les produits. Les solvants régénérés subissent donc la concurrence des produits neufs, et bien que les coûts de production soient constants, leurs prix de vente par les régénérateurs ont dû être abaissés pour rester concurrentiels, mettant les entreprises en difficulté.

Perspectives 2017

Les travaux sur la sortie de statut pour les solvants régénérés devraient permettre une certaine amélioration des prix de vente. Démarrée en 2016, la démarche va certainement se prolonger jusqu'en 2018.

Dans la continuité de 2016, le SYRES va maintenir en 2017 son implication dans la révision du BREF Traitement de Déchets notifiant les meilleures techniques disponibles et les contraintes environnementales des années à venir. De nombreuses contributions ont d'ores et déjà été apportées par le SYRES, mais quelques incertitudes subsistent, notamment quant à l'atteinte de seuils très bas de rejets dans l'eau et dans l'air, seuils dont le respect impliquera des investissements très lourds pour les régénérateurs de solvants.

Recyclage

Récupération

L'hebdomadaire économique et technique des récupérateurs et recycleurs

Abonnez-vous

Bénéficiez de l'ensemble des outils d'information indispensables à votre activité

Rendez-vous sur votre nouvel espace abonné



1 ou 3 accès premium
pour vous et vos collaborateurs



42 Hebdos

1 Hors-série

6 Magazines

Activez votre espace abonné sur

www.recyclage-recuperation.fr

- La newsletter hebdomadaire
- Feuilletage des revues sur le site,
- L'accès premium : consultation des cours en ligne, plus d'actus et de services, l'accès aux archives...

Vos revues

- **Recyclage Récupération** : hebdomadaire intégrant les COURS des matières premières secondaires,
- **Recyclage Récupération Magazine** : supplément bimestriel réalisé par *Recyclage Récupération*
- Le guide de référencement **des matériels, équipementiers** et innovations sur le recyclage et la valorisation des déchets.

abonnez vous

1 AN pour 272 €

2 ANS 436 € au lieu de 544 €

3 ANS 654 € au lieu de 816 €

économisez 54 euros par an en vous abonnant sur 2 ou 3 ans

Pour plus d'informations contactez nous au 02 98 98 01 40, abo@fitamant.fr

Le BIR en 2018 - 70 ans de promotion du recyclage au niveau mondial !

NE RATEZ PAS NOS ÉVÉNEMENTS EN 2018 !



An initiative of the
Bureau of International Recycling

**LA PREMIÈRE
JOURNÉE MONDIALE
DU RECYCLAGE
LE 18 MARS 2018**



**CONGRÈS MONDIAL
DU RECYCLAGE ET EXPOSITION
(27) 28-30 MAI 2018
Barcelone (Espagne)
Hôtel Sofia**



**CONGRÈS MONDIAL DU RECYCLAGE
(Tables-Rondes)
(5) 6-7 OCTOBRE 2018
Londres (Royaume-Uni)
Hôtel InterContinental - The O2**

En 2018, le BIR fête ses 70 ans – célébrez avec nous !